

## LISTE DES PIECES A FOURNIR

- Une lettre de demande adressée au Promoteur-Développeur ;
- Un exemplaire des documents de constitution de la société comprenant :
  - \*la copie légalisée des statuts notariés,*
  - \*la copie de l'avis d'immatriculation : NINEA,*
  - \*la copie du certificat d'inscription au registre de commerce.*
- La fiche de projet mise à disposition par l'Administration des ZES et renseignée, laissant apparaître les informations suivantes :
  - \*le montant de l'investissement envisagé,*
  - \*les modalités de financement,*
  - \*le nombre d'emplois locaux et étrangers prévus...*
- *Le business plan du projet*
- Le reçu du paiement des frais de traitement de la demande auprès de l'Administrateur de la ZES ou une copie certifiée conforme,
  - La déclaration sur l'honneur énonçant, notamment, toutes les informations commerciales suivantes : noms, adresses et nationalités des propriétaires (actionnaires) numéro de RCCM et NINEA pour les personnes morales et l'engagement à se conformer aux normes applicables dans la zone en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises - RSE (notamment environnementales, sanitaires et sécuritaires)
  - La notification de réservation délivrée par le Promoteur/Développeur précisant l'emplacement du ou des terrains ou entrepôts concernés
  - Le plan d'aménagement du site de production incluant :
    1. un plan de masse général de l'installation industriel dans lequel doit figurer explicitement la fonction des bâtiments, leurs emprises occupées et les emprises non construites,
    2. un bilan détaillé des superficies construites (Tableau des surfaces) qui est un tableau synthétique qui fait ressortir pour chaque pièce de chaque bâtiment industriel sa fonction et sa superficie utile.
- Si l'entreprise bénéficie d'un agrément en cours de validité à un autre régime spécifique, la lettre abrogeant ledit agrément
- si nécessaire, l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) assortie du plan de gestion environnemental.